



Pension parentale/ études

Par **Madeleinegarr**, le **21/07/2015** à **09:52**

Bonjour, rnJe vous remercie d'avance du temps que vous prenez pour répondre mes questions.rnVoilà la situation : mes parents sont divorcés depuis maintenant plus de 10 ans et ne s'entendent absolument pas.rnÉtant actuellement en étude supérieur, j'ai subi un changement de rythme au niveau financier et nécessite de plus d'argent.rnJe suis chez ma mère au niveau juridique mais en réalité vis chez mon père. Mon père me versait 180/mois pour mes anciennes études et ma mère payait le reste.rnCette année j'ai besoin d'environ 1400€/mois pour tout payer, mon père veut me verser que 200€ et ma mère la moitié soit 700€/mois. rnLe jugement indique que c'est ma mère qui me prend en charge parce qu'elle n'a pas participé aux études de mes frères (ce qui est pas totalement vrai) et mon père a plus de moyen qu'elle actuellement.rnMes deux parents devraient être en mesure de me payer mes études s'ils s'entendaient bien...rnQue faire ? rnDois-je prendre un avocat ? rnLa discussion est impossible sachant que tout "contact" passe par moi et que je suis coincée entre les deux parce qu'ils se rejettent dessus les responsabilités de paiement .

Par **cocotte1003**, le **21/07/2015** à **11:50**

Bonjour, les pensions alimentaires se calculent en fonction des revenus et charges des parents. Vos parents participent déjà à vos édités et train de vie. Vous pouvez saisir le jaf pour obtenir une pension plus élevée soit en prenant un avocat, soit sans avocat. Attention ce genre de procédure affecte énormément les relations familiales et le juge peut très bien estimer que vous pouvez travailler. Regarder la grille d'amortissement des pensions, cordialement

Par **Madeleinegarr**, le **21/07/2015** à **14:22**

D'accord, merci beaucoup!
Oui, j'aimerais éviter de passer par un juge, mais je ne vois pas beaucoup de solutions sachant que l'entente n'est pas possible. Je n'ai pas encore de licence, donc je pense que je nécessite d'au moins 3 ans d'études encore et c'est à chaque fois la même chanson.
Merci en tout cas de votre temps sur ma question !
Bien à vous